



Privas, le 4 mai 2016

Monsieur le Préfet,

En tant que fédération syndicale de la Fonction Publique, nous souhaitons attirer votre attention sur un dossier qui concerne deux élèves de l'école Clothilde Habozit à Privas.

Nehmie et Bienvenu sont les enfants d'Angèle Diayenda Dianda, ressortissante de la République Démocratique du Congo qui a récemment essuyé un refus à sa demande de droit d'asile. Elle a donc dû quitter le CADA de Privas.

Sans l'intervention des militant.e.s et sympathisant.e.s du Réseau Éducation Sans Frontières, cette femme seule et ses deux fils de 7 et 9 ans seraient à la rue depuis le 29 avril. Cette situation nous semble insupportable et indigne de l'état français.

Nous vous demandons d'examiner avec humanité cette situation car Madame Dianda est malade, suite à de graves violences subies dans son pays. La nécessité pour elle de bénéficier de soins réguliers est avérée. Ses enfants ont plus que jamais besoin de pouvoir rester scolarisés dans leurs classes, où ils suivent une scolarité régulière et bénéfique depuis plusieurs mois.

En tant qu'étrangère demandeuse d'asile malade et en tant que femme ayant subi des violences dans son pays, Madame Dianda peut bénéficier légalement de votre clémence, être protégée et autorisée à séjourner sur notre sol avec ses enfants.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette famille et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Valérie Benmimoune

**Fédération Syndicale Unitaire de l'Ardèche**  
**25 avenue de la gare**  
**07000 Privas**  
**04 75 64 51 15 – [fsu07@fsu.fr](mailto:fsu07@fsu.fr)**